

M^e Gabrielle Champigny
t. 514 876-6293
gchampigny@belangersauve.com

Le 8 juillet 2026

Par SDÉ et courriel

Me Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4293-2025 phase 2 – ROÉÉ - Demande de
révision de la décision D-2025-022 rendue dans le
dossier R-4270-2024 Phases 1 et 2– **DÉPÔT DE LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1 DU ROÉÉ À
HYDRO-QUÉBEC**
n/d 26806-6

Chère consœur,

Conformément à la lettre de la Régie de l'énergie du 11 juin 2026 ([A-0035](#)) dans la phase 2 du dossier en rubrique, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) transmet par la présente sa demande de renseignements (DDR) no. 1 à Hydro-Québec dans le dossier en objet.

Compte tenu du dépôt de cette DDR, le ROÉÉ réitère respectueusement sa demande à la Régie, formulée le 7 juillet 2026 ([B-0074](#)), de repousser l'échéance prévue pour le dépôt de ses commentaires sur la proposition d'Hydro-Québec au 5 août 2026 à 12h00.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Me Skelling, nos salutations les meilleures.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.



Gabrielle Champigny, avocate

c.c.
Me Simon Turmel et Me Marie-Michelle Côté, Hydro-Québec
Coordination ROÉÉ
Jean-Pierre Finet, analyste externe